

DECLARATION DE LA POLITIQUE QUALITE DU LABORATOIRE

La politique qualité du Centre de Biologie Clinique constitue la base de notre système de management, elle est axée sur la satisfaction des patients, des prescripteurs, des structures médicales et autres entreprises partenaires, le tout en optimisant le bien être du personnel et l'harmonie du service.

Depuis 2010, notre laboratoire s'est engagé dans une démarche qualité et depuis de 1^{er} décembre 2018, a été accrédité par le COFRAC selon la norme NF EN ISO 15189 sous l'attestation d'accréditation n°8-4166 pour les phases pré- et post analytiques sur la famille d'examens de Biochimie générale et spécialisée : Marqueurs tumoraux et hormonologie.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre effort pour l'extension des paramètres à accréditer.

Les domaines des prestations du laboratoire sont répertoriés dans le catalogue des analyses du laboratoire. La politique qualité du laboratoire s'articule autour des axes suivants :

- Améliorer et renforcer la relation de confiance établie avec ses patients et prescripteurs par l'utilisation de méthodes de travail garantissant la fiabilité des résultats ;
- Faire fonctionner le laboratoire avec un niveau élevé de la qualité des prestations en s'adaptant en permanence aux évolutions technologiques et aux besoins de ses clients ;
- Respecter les exigences réglementaires malgaches et normatives en assurant une amélioration continue du Système de Management de Qualité ;
- Garantir des ressources suffisantes en personnel qualifié, compétent et performant.
- Améliorer l'implication de tout le personnel du laboratoire afin d'assurer une prestation de conseil adaptée ;
- S'assurer que l'ensemble du personnel se familiarise avec la documentation qualité relative à ses activités et en applique le contenu.

Pour concrétiser cette politique, le laboratoire a défini un certain nombre d'objectifs :

- Etendre le nombre de paramètres à accréditer dans la même portée d'accréditation
- Augmenter la capacité d'accueil des clients à Ambatofotsikely ;

Pour atteindre ces objectifs, la Direction du laboratoire s'engage à :

- Acquérir toutes les ressources dont le laboratoire a besoin pour réaliser ses activités conformément aux exigences réglementaires et normatives ;
- Poursuivre nos efforts dans l'application et suivi des bonnes pratiques professionnelles afin de garantir la qualité des résultats rendus ;
- Développer par la formation et par une sensibilisation régulière, la culture qualité et la compétence du personnel ;
- Appliquer le Système de Management de la Qualité mis en place ;
- Satisfaire au mieux nos patients et clients et nos différents partenaires ;
- Poursuivre notre politique d'accréditation en nous adaptant aux contraintes économiques.
- Nous conformer aux exigences réglementaires et normatives.

Fait à Antananarivo, le 15/03/2019

Dr Frédérique RANDRIANIRINA
 Directeur du Centre de Biologie Clinique

| CODIFICATION | VERSION | DATE D'APPLICATION |
|---------------|---------|--------------------|
| CBC MQ-001/01 | 01 | 05/08/2013 |